

Saintes à Vélo

CONSEIL D'ADMINISTRATION ELARGI 29 novembre 2016

Présents : Françoise Meynckens, Isabelle Chevalier, Thierry Giguët, Elisabeth Barbeau, Thierry Audouin, Jacques Audouin, Hervé Dulong, Benjamin Tarif, Claude Mazière, Jacques Briquet, Jean Meynckens, Estérina Carpénito, Didier Barbot, Agnès Bertandeanu, Philippe Deldicque

Excusées : Claude Guichard, Francette Autant, Monique Turpin

1- Atelier d'aide à la réparation

Ouvert maintenant tous les jeudis et samedis matins de 10 à 12H. Il marche très bien, merci à ceux qui s'investissent. L'atelier fonctionne dans un esprit d'aide et de partage de savoirs. Nous réaffirmons notre volonté de ne pas délivrer des « prestations » à des « clients », ce sont des adhérents qui viennent pour échanger, bénéficier de conseils et à terme être autonome dans l'entretien et la réparation de leur vélo.

Ainsi nous reformulerons notre flyer « Venez réparer votre vélo » « vous y trouverez des conseils, des outils »

Un panneau pourrait être posé dans le local « conseils... aide à la réparation...service réservé aux adhérents » pour qu'il ne subsiste aucun doute.

Cela sera mentionné dans le bulletin d'adhésion.

2- Vente des vélos retapés et révisés par l'association

En priorité les vélos sont vendus à des personnes qui en ont réellement besoin pour résoudre des problèmes de mobilité.

Nous avons en ce moment des vélos qui peuvent être vendus, Hervé nous a fait circuler la liste avec les caractéristiques.

Nous allons reprendre contact avec Episol, les centres sociaux, la maison de la solidarité, Tremplin 17, la Mission locale pour le faire savoir.

Pour l'instant il n'y a pas de nécessité de rechercher des vieux vélos, nous en avons suffisamment. Depuis la parution de l'article de Sud Ouest lors de l'opération Cyclistes Brillez, nous avons reçu quelques dons et la police municipale doit nous remettre les vélos volés entreposés depuis plus d'un an selon la convention qui nous lie.

Il faut, lorsque qu'une attestation de vente est faite, indiquer : « vendu en l'état ».

Faut-il graver ces vélos ? L'association paye 3 euros le numéro de gravage. Nous décidons d'appliquer le prix réel.

Il est proposé d'organiser un stage de marquage anti vol pour les adhérents volontaires, en incluant la tenue du cahier.

Désormais le prix de vente d'un vélo comprend l'adhésion à l'association (ne pas oublier de faire établir le bulletin d'adhésion).

3- Trésorerie

Il y a de la trésorerie, nous décidons de lister les outils nécessaires pour l'atelier d'aide à la réparation et de les acheter (cf liste ds cahier d'atelier).

4- Enseigne pour signaler le local

En attente de l'accord de la mairie pour installer un vélo sur le mur du local. Il faut demander également un panneau directionnel à installer au niveau du rond point de Courbiac. Nous avons aussi sollicité la mairie pour un panneau « interdit de stationner »

au niveau de l'allée.

5- Flyers

Les flyers des rendez vous du vélo et ceux de la vélo école sont à refaire (A4 plié en 3 pour les 2).

6- Permanence à Episol, vélo-école

Nous avons tenu une permanence à l'épicerie solidaire (Episol) les 14 ,16 et 18 novembre derniers dans le cadre d'une semaine « sport et santé »

La responsable, Maryline Ramacker et les bénévoles nous ont très bien accueilli. Et nous serons invités à nouveau au printemps.

Nous avons pu à cette occasion échanger sur les activités de l'association avec 119 personnes. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées, et certaines sont d'ores et déjà venues au local de la rue Port Larousselle. En outre 8 personnes nous ont donné leurs coordonnées pour participer à la vélo école.

Nous décidons de faire une vélo école sans tarder. Agnès voit si des dates sont disponibles au Hall Mendès France au mois de Janvier.

Françoise, Jean, Jacques, Claude M, Isabelle se proposent.

7- Appel à projet ALVEOLE

Lors de la journée d'échanges sur les vélo écoles du 25 novembre à Bordeaux à laquelle Estérina et Isabelle ont participé, le président de la FUB nous a informés que la FUB a été retenue pour le projet ALVEOLE : Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté de mobilité Economie en énergie.

Il s'agit pour les bailleurs sociaux de créer des locaux pour au moins 12 places vélo. Ces abris à vélos doivent répondre à un cahier des charges défini par la FUB. En parallèle, le bailleur fait appel à la Fub pour que les ménages bénéficient d'actions sur l'écomobilité, les précautions à prendre contre le vol, et apprentissage vélo ou remise en selle... Ainsi les bailleurs sociaux peuvent bénéficier de Certificats d'Economie d'Energie, ce qui leur permet de réduire le coût d'investissement.

L'association qui délivre cette action d'accompagnement des ménages sera «indemnisée » par le bailleur à raison de 45€ par heure de « cours », sachant que le nombre d'heures à délivrer par abri est estimé à 50 Heures, soit 2250€.

Nous contactons la SEMIS rapidement pour savoir si elle envisage de créer des abris vélos dans le cadre de ce projet. La vice présidente de la FUB pourrait être présente.

ALVEOLE doit être achevé au 31 décembre 2017, même si les actions de vélo-écoles pourront être menées jusqu'au printemps 2018. Le financement des actions, si cela aboutit, pourrait contribuer à financer l'embauche pour notre association d'un salarié en service civique.

Détails sur vélocité n°137 ou sur le site de la FUB.

8- Soirée cinéma vélo aventure

Nous avons 5 pistes qui semblent prometteuses. Après discussions nous optons pour une famille avec 4 enfants qui a fait un tour de Méditerranée. La séance aurait lieu entre le 28 février et le 3 mars 2017. Françoise les contacte.

9- Cyclistes Brillez

Les 7 et 8 novembre derniers une opération a eu lieu avec la présence active de la police municipale. Nous avons remis du matériel à 35 cyclistes.

Le 8 novembre, place Bassompierre, la chargée de communication de la ville est venue nous voir, nous sommes passés sur la page facebook de la ville.

Ce lundi là était un jour de foire, peu propice pour nous, le mardi au rond point de la

banque de France nous interroge, est-ce un bon endroit ? Jacques propose le palais de justice. Faut-il faire une action auprès de collèges et Lycées ?
Nous avons également fait une permanence devant la gare SNCF le 12 octobre.
18 cyclistes ont été contactés. Nous avons été étonnés par le nombre important de travailleurs qui empruntent quotidiennement le train avec leur vélo

10- Questions diverses

-La Fub a obtenu un agrément Education Nationale, ce qui simplifie les interventions en temps scolaire.

-La ville de Saintes n'est plus adhérente au « Club des villes et territoires cyclables », toujours pas de contacts avec la mairie, Marcel Ginoux, le maire adjoint ne répond pas à nos relances.

-il y a eu une réunion Comité Vélo 17 en novembre, Bernard nous fait passer le compte rendu ; Jean devrait rencontrer M. Quillet à la CDA à propos de la voie verte.

-Bureau à la Maison des Associations

Il s'agit d'un bureau partagé avec Nature Environnement 17 et ACDN. Agnès doit les rencontrer rapidement, nous venons d'y déposer nos archives et divers documents, comment investit-on ce bureau ?

Plaque à poser pour signaler *Saintes à vélo*.

-Assurance

Nous sommes toujours dans le flou puisque nous n'avons toujours pas de convention avec la ville pour les 2 locaux : atelier et bureau.

Nous attendons que la ville nous fournisse une attestation de renoncement à recours pour notre assureur.

-Flyer des institutionnels gendarmerie et police

Au sujet du vol de vélos, Jacques reprend contact pour que ce tract officiel soit diffusé largement.

-Proposition d'institutionnaliser une rencontre annuelle entre les associations de Rochefort et Saintes.

-Semaine internationale du cyclotourisme à Cognac prévue en août 2019.

-Signalisation incohérente, rue saint Vivien dans la zone de rencontre, Jacques appelle Jean François Magnant (services techniques de la ville).

Info de dernière minute : la soirée film vélo aventure aura bien lieu le mardi 28 février 2017.

La séance se termine à 23 h.

La secrétaire de séance : Isabelle Chevalier

SaiNtes A vélo

Le vélo plus qu'un sport, un transport

Maison des Associations

31, rue du Cormier 17100 Saintes

saintes-a-velo@hotmail.fr

<http://sites.google.com/site/saintesavelo/>